



L'ENFANT

# FICHE SANITAIRE DE LIAISON

NOM : \_\_\_\_\_  
PRÉNOM : \_\_\_\_\_  
DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_  
GARÇON  FILLE

## 1 – RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT (joindre une copie du carnet de vaccination)

ALLERGIES : ASTHME oui  non  MEDICAMENTEUSES oui  non   
ALIMENTAIRES oui  non  AUTRES .....

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir

## AUTRES CONTRE-INDICATIONS MEDICALES

## 2– INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (à renseigner obligatoirement.)

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES : oui  non

DES LUNETTES : oui  non  au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant

DES PROTHÈSES AUDITIVES : oui  non  au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant

DES PROTHÈSES ou APPAREIL DENTAIRE : oui  non  au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant

AUTRES RECOMMANDATIONS / PRÉCISEZ (ex : qualité de peau, crème solaire, blessures, PAI...)

## 3 -RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM ..... PRÉNOM .....

ADRESSE.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : ..... BUREAU : .....

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

*Je soussignée, .....responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise l'équipe d'animation à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant, Ceci suivant les prescriptions d'un médecin et/ou un service d'urgence seuls habilités à définir l'hôpital de secteur.*

Date : \_\_\_\_\_ Signature des parents (obligatoire)



# Service Municipal des Sports ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE PLEIN AIR

été 2017  
6 / 11 ans



## FICHE D'INSCRIPTION 2017

Nom / Prénom : \_\_\_\_\_

Âge : \_\_\_\_\_ ans Taille : \_\_\_\_\_ m

Numéros de téléphone à joindre en cas d'urgence :

04 / 94 / \_ / \_ / \_ ou 06 / \_ / \_ / \_ / \_

Domiciliation : \_\_\_\_\_ 83390 CUERS

E-mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

(ÉCRIRE EN MAJUSCULES)

## DOCUMENTS À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT

- Fiche d'inscription et autorisation parentale, fiche sanitaire de liaison, attestation destinée aux enfants déjà titulaires du BN
- Attestation CAF / Quotient Familial 2016 (participation des familles : 1% du QF)
- Attestation d'assurance extra-scolaire (individuelle accident fortement conseillée)
- Justificatif de domicile (quittance électricité ou eau)
- Test d'aisance aquatique (anciennement Brevet de natation) - Obligatoire pour toutes les activités d'eau sauf pour l'apprentissage natation

## 1. DOSSIERS DE PRÉ-INSCRIPTIONS DISPONIBLES

Accueil Mairie / Site internet : [www.cuers.fr](http://www.cuers.fr) / Service des Sports

Renseignements au 04 94 48 57 35 ou au 06 08 87 08 24

## 2. DÉPÔT DES DOSSIERS COMPLETS À COMPTER DU LUNDI 22 MAI 2017 AU SERVICE DES SPORTS

## 3. RÉPONSE AUX FAMILLES POUR LES ACTIVITÉS RETENUES PAR E-MAIL À PARTIR DU MARDI 6 JUIN 2017

## 4. FACTURATION ADRESSÉE PAR E-MAIL ET PAIEMENT EN MAIRIE

L'inscription sera effective uniquement si le dossier est complet et la facture acquittée.

**3 JOURS D'ACTIVITÉ AU CHOIX SUR LA PÉRIODE DU 10/07 AU 4/08  
POSSIBILITÉ DE DATES SUPPLÉMENTAIRES SUR LISTE D'ATTENTE**

Le Service des Sports se réserve le droit de changer l'ordre des listes d'attente pour des raisons d'organisation ou exceptionnelles.

# Journée "Bien BOUGER"



# Bien MANGER"

**NOUVEAU POINT  
DE RDV  
POUR LES DÉPARTS  
ET RETOURS :  
GYMNASE  
COMPLEXE SPORTIF**

## JUILLET / AOÛT

### Initiation à l'escalade / Toulon (7/11 ans)

- Lundi 10 au mercredi 12 juillet les matins
- Lundi 31 juillet au mercredi 2 août les matins

### Bowling de Provence (7/11 ans)

- Lundi 10 juillet l'après-midi
- Jeudi 13 juillet l'après-midi

### Squash / Cuers (7/11 ans)

- Mardi 11 juillet l'après-midi
- Mercredi 26 juillet l'après-midi
- vendredi 4 août l'après-midi

### Après-midi Piscine / Hyères (7/11 ans)

- Mercredi 12 juillet l'après-midi
- Jeudi 27 juillet l'après-midi

### Ecopark / La Castille (7/9 ans)

- Jeudi 13 juillet le matin
- Jeudi 27 juillet le matin

### Apprentissage natation / Hyères (6/11 ans)

- Lundi 17 au vendredi 21 juillet les matins
- Lundi 17 au vendredi 21 juillet les après-midis

### Coudou Parc / Six-Fours (8/11 ans)

- Lundi 24 juillet la journée
- Jeudi 3 août la journée

### Kayak de mer - Randonnée palmée / La Londe (9/11 ans)

- Mardi 25 juillet la journée

### Equitation / Cuers (7/11 ans)

- Mercredi 26 juillet le matin
- Vendredi 4 août le matin

### Parc Aoubré / Flassans (9/11 ans)

- Vendredi 28 juillet la journée

### Karting (taille minimum 1,20m)

### Quad (taille minimum 1,10 m) / Hyères (7/11 ans)

- Lundi 31 juillet l'après-midi
- Mardi 1<sup>er</sup> août l'après-midi
- Mercredi 2 août l'après-midi



## ATTESTATION

(destinée aux enfants déjà titulaires du brevet de natation)

Etant donné la nouvelle réglementation concernant l'aptitude à savoir nager des mineurs, mise en place par l'arrêté du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, le 9 septembre 2015, annulant l'ancien brevet de natation des 25 mètres, il est demandé d'effectuer un test d'aisance aquatique, afin de pratiquer le kayak, la randonnée aquatique palmée, et les après midi piscine.

Faute de ne pouvoir fournir ce document attesté par un BNSSA, BEESAN (maître nageur), vous vous engagez sur l'honneur et attestez de la capacité de votre enfant à :

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- Nager sur le ventre pendant 25m
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

Je soussigné, Mr/Mme \_\_\_\_\_ père, mère ou tuteur légal, reconnait que mon enfant \_\_\_\_\_ né le \_\_\_\_\_ est en capacité de réaliser les tests ci-dessus.

Date et signature :

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Mme / M. \_\_\_\_\_ ,  
autorise \_\_\_\_\_ à participer aux activités aquatiques  
et de plein air organisées par la Ville de Cuers.

### DROIT À L'IMAGE

- J'autorise  Je n'autorise pas

la Ville de Cuers à photographier ou à filmer mon enfant durant les mois de juillet et août, à utiliser ces supports dans un cadre pédagogique, qui pourront paraître dans les journaux, affiches, publicités ou sur le site internet communal.

L'ENFANT RENTRE-T-IL SEUL A SON DOMICILE ?  OUI  NON

Si NON, personnes majeures uniquement autorisées à le / la récupérer : \_\_\_\_\_

SIGNATURE DES PARENTS (obligatoire) :